

Compte-rendu du Conseil d'école du 7 novembre 2017

Début de séance à 18h00 à Charmant, présidée par Mme Nabos Secrétaire de séance : Mme Dagnicourt

**Présents**

enseignants	maires	CDC	Parents d'élèves	DDEN
Mme Cattaï Mme Dagnicourt Mme Nabos Mme Perles M Lassalle M Rasteau	M Arvoir (Chadurie) M Guillon (Ronsenac) M Varaillon-Laborie (Boisné-la-Tude)		Mme Baudry Mme Blanca Mme Jerrethie Mme Pouvreau M Robin	Mme Picard (Charmant)

ATSEM : Mmes Boulet et Pautrot

1- Election des parents délégués au conseil d'école.

RONSENAC : 3 élus : Mmes Pouvreau et Jerrethie, M Robin

1 suppléante : Mme Blanca

CHARMANT : 2 élus : Mmes Blanca et Baudry

2 suppléants : Mme Turpeau et M Brun

Suite à la question de M Robin, Mme Nabos précise qu'un même parent peut être élu sur les deux écoles, et qu'en cas de vote, il a 2 voix.

2- Vote de mutualisation des deux conseils d'école

Madame Nabos fait part au Conseil d'école des nouvelles règles de vote suite au transfert total de la compétence scolaire à la CDC. Les maires des communes n'ont plus qu'une voix consultative. Seul le représentant de la CDC aura une voix délibérative.

Madame Dagnicourt précise qu'il faudra connaître le nom du maire qui représente la CDC en début de réunion.

La mutualisation a été adoptée à l'unanimité des deux conseils.

3- Questions des parents

Mme Nabos porte à la connaissance du Conseil qu'un parent d'élève voudrait organiser, sur les temps des TAP, de l'aide aux devoirs pour des petits groupes de 5 à 6 enfants.

Après discussion, Mme Nabos informe qu'elle enverra un courrier à la CDC pour savoir si elle accepte que des bénévoles interviennent sur les TAP. En fonction de la réponse, les parents seront consultés.

4- Effectifs

PS : 16 MS : 12 GS : 14 CP : 13 CE1 : 7 (Rons.) + 6 (Char.) CE2 : 11 CM1 : 11 CM2 : 12 total : 102

RONSENAC : 62 → PS/MS : 21 MS/GS : 21 CP/CE1 : 20

CHARMANT : 40 → CE1/CE2 : 17 CM1/CM2 : 23

Rappel du seuil de fermeture : - 102, prévision d'une rentrée de 18 PS l'année prochaine.

M Varaillon-Laborie rappelle que les inscriptions ne se font qu'à la mairie de Ronsenac qui est la seule à avoir accès au logiciel. Elle transmet ensuite à la CDC.

5- Personnels

- Enseignants et ATSEM :

Mme Rasteau ayant quitté l'école de Ronsenac est remplacée par Mmes Aurore Renaudeau pour 80% et Shanaël Da Silva pour 20% (le vendredi). M Edwin Lassalle assure jusqu'au 13 décembre le congé maternité de Mme Renaudeau. Pas de changement pour les autres enseignants et ATSEM.

- Cantine : Mme Moreau n'intervient plus.

- RASED : Il n'est toujours composé que d'une psychologue scolaire, Fabienne Roussière

- TAP :

o Maternelle : Philippe Silvestre et les deux ATSEM

o Élémentaire : Ronsenac : Cyrille Fasanino,

Charmant : Cyrille Fasanino, Valérie Meunier, Françoise Baudry

### Avenir des TAP et des horaires de l'école :

Pas de changement pour cette année scolaire.

Pour la rentrée 2018, le Conseil d'école aura à se prononcer avant le 15 mars sur l'organisation du temps scolaire (OTS). La décision prise devra être transmise à la Direction académique de l'Education Nationale au plus tard le 16 mars.

Le prochain Conseil d'école est donc fixé au 6 mars 2018.

Le Conseil d'école devra choisir entre 4 possibilités :

1. 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées dont le mercredi matin, sans excéder 5h30 d'enseignement par jour et 3h30 par demi-journée.
2. 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées incluant une dérogation : plus de 5h30 par jour, ou plus de 3h30 par demi-journée, ou cours le samedi matin.
3. 8 demi-journées d'enseignement dont 5 matinées et regroupement des activités périscolaires sur un après-midi.
4. 8 demi-journées d'enseignement réparties sur 4 jours.

La CDC consultera les parents.

M Varaillon-Laborie précise que la décision du Conseil d'école sera prépondérante mais qu'il y aura une volonté d'harmonisation au niveau des écoles de la CDC.

Mme Nabos fait remarquer que le collège propose cette année de l'aide aux devoirs et il semblerait que l'an prochain ce soit aux écoles d'en proposer.

Mme Blanca propose que si tel est le cas, ce soit fait sur le temps des TAP.

#### 6- Règlement intérieur

Le règlement doit subir des modifications dues au changement des jours de TAP, à la dissolution du SIVOS et au transfert des compétences à la CDC. Après discussion, le nouveau règlement est adopté à l'unanimité. Il sera corrigé et transmis aux parents pour signature.

#### 7- Sécurité

En raison de Vigipirate, il est à présent demandé : 1 exercice attentat intrusion avant janvier, 1 exercice risque majeur en mars et 2 exercices incendies.

#### 8- Projets pédagogiques et sorties scolaires.

1 nouveau projet d'école est à élaborer pour les années à venir en se basant sur le Projet Académique qui donne les grandes orientations.

- Médiathèque : toutes les classes 2 ou 3 fois
- Gymnase : toutes les classes si le gymnase n'est pas fermé pour travaux et s'il y a suffisamment d'accompagnateurs.
- Les classes à partir de la GS recevront un auteur ou un illustrateur dans le cadre du festival « Festilivre » en décembre.

#### Ronsenac :

- Les trois classes travailleront sur les contes traditionnels. Ce projet doit ensuite aboutir à l'élaboration d'une fresque commune.
- Les CP-CE1 travailleront sur le tri des déchets et iront visiter la déchetterie de Villebois en mai.

#### Charmant :

- Les CM1-CM2 feront un travail sur le théâtre avec la participation de l'action théâ de l'OCCE.
- Sécurité routière et permis vélo pour les CM2.

Bus de Ronsenac : M Guillon précise qu'il n'y a pas de convention entre la Régie de transport et la CDC et qu'il n'y a pas de délai imposé pour réserver les cars. On continue comme les années précédentes.

Les enseignants font remarquer qu'il est parfois moins onéreux de prendre les cars CITRAM que ceux de la Régie de transports et que c'est toujours le cas lorsque deux classes font la même sortie. M Guillon précise que la Régie peut envisager de s'aligner sur les tarifs CITRAM, mais qu'elle ne le pourra pas lorsqu'il s'agira de transporter deux classes.

M Arvoir fait remarquer que les cars de Chadurie sont mis gratuitement à disposition de l'école de sa commune pour leurs sorties scolaires.

Budget alloué par la CDC pour les bus : Il y aurait un fixe + un forfait par élève mais le montant n'est pas encore connu. Les maires précisent que la commission scolaire envisage d'allouer un budget pour les sorties à la piscine.

Affranchissement du courrier : Mme Dagnicourt précise que, suite à sa demande, Mme Dupé lui a apporté un carnet de timbres pour le courrier urgent et que pour le reste, elle prévient Mme Dupé qui vient le chercher pour l'affranchir à la CDC.

Dépannage informatique : Il semblerait que les contrats de maintenance existants ont été reconduits.

## 9- Travaux

### CHARMANT :

- Réalisés :
  - o Le dessus de la grande table de la bibliothèque a été réparé.
  - o Les trous sur le terrain de foot ont été rebouchés.
- A réaliser :
  - o Buts de handball : ils seront pris prochainement en charge par la commune de Boisé-la-Tude
  - o Le stylo numérique est en panne dans la classe de CM
  - o Prévoir un équipement TBI pour la classe des CE.
  - o Installer des verrous aux portes des classes pour la sécurité.
  - o Le ressort de rappel de la porte des wc handicapés est cassé.

### ROSENAC :

- Réalisés :
  - o Une étagère a été installée dans la salle d'eau de la maternelle.
  - o Les plafonds des classes et de la bibliothèque, endommagés lors de la tempête du 13 septembre 2016, ont été réparés.
  - o Un meuble à cases pour les travaux des élèves a été installé dans la classe maternelle.
  - o La CDC a doté l'école de 3 vélos, de cerceaux, de ballons et de cordes à sauter. Un grand merci.
  - o Les enseignants et les élèves remercient M Guillon pour la réparation des vélos endommagés.
- A réaliser :
  - o Classe maternelle :
    - Equiper la classe d'un tableau blanc, d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur.
    - Fixer les patères dont dispose l'école, derrière la porte de la classe.
    - Restaurer et repeindre le mur de la salle d'eau qui s'est abimé suite à une fuite d'eau.
  - o Bureau :
    - Réparer le plafond et l'isolation endommagés lors de la tempête de septembre 2016.
  - o Bibliothèque :
    - Fixer des rideaux stores occultant sur les portes donnant sur le préau.
    - Modifier le système de tringle à rideaux des fenêtres qui n'est pas adapté au poids des rideaux.
  - o Extérieurs :
    - Réparer la dalle de la gouttière du garage qui est cassée en deux.
    - Déplacer la boîte aux lettres qui prend l'eau les jours de pluie car elle est installée dans la haie.
    - Remplacer une partie de la descente de gouttière sur le mur de la maternelle qui est cassée.
    - Remplacer la plaque en ciment cassée du regard de la descente de gouttière au coin de la maternelle.
    - Régler le débit et la pression des robinets.
  - o Sécurité :
    - Installer un visiophone pour savoir qui sonne à la porte du préau avant d'ouvrir.
    - Créer un muret de séparation entre le jardin du logement et le passage menant à la route. (Il devait être fait cet été, puis aux vacances de la Toussaint.)
    - Installer des verrous intérieurs aux portes des classes et bibliothèque pour pouvoir les fermer rapidement en cas d'intrusion.

M Guillon demande que la directrice adresse une liste à la CDC.

## 10- Remarques :

- Les parents font remarquer :
  - o que la différence de prix dû à l'augmentation des tarifs de ramassage et de garderie risque d'être difficile à supporter pour certaines familles.
  - o Que le règlement des factures qui sont adressées par trimestre risque d'être difficile pour certains parents.
  - o Que les informations qui devaient être données en septembre ne le sont toujours pas :
    - La cantine donne à présent un goûter aux enfants, certains parents ne la savent toujours pas et fournissent encore un goûter à leurs enfants
    - L'heure à laquelle est donné ce goûter,
    - Le contenu du goûter,
    - L'heure à partir de laquelle l'enfant est compté présent à la garderie...
- Mme Blanca précise qu'il existerait des aides régionales pour le goûter.
- Parents et enseignants déplorent le manque d'information.

Fin de séance à 20h00